

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Hauts-de-France
4 rue Gustave Eiffel
60200 Compiègne
03 44 09 10 64
hautsdefrance@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



ASSOCIATION TOURISME FERROVIAIRE DE LA BRIE CHAMPENOISE À L'OMOIS

Mairie de Condé-en-Brie
1 rue Chaury
02330 Condé-en-Brie
06 24 63 82 88
yves.coquel.tfbco@orange.fr
www.tfbco.fr

► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

la maison
garde-barrière à
Dhuys et Morin en Brie

Aisne - Picardie



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Sauvegarder un des derniers vestiges de la ligne Mezy - Esternay

◆ ◆ LE PROJET

La maison garde-barrière est située à l'extrémité Sud du département de l'Aisne sur la Commune de Dhuy et Morin en Brie, dans le territoire de la Brie Champenoise. Le bâtiment est resté dans son état d'origine. Les travaux consistent à restaurer toutes les menuiseries extérieures, rénover une partie de la toiture et l'appentis dans son entièreté ainsi que reprendre les enduits abîmés des différentes façades. L'Association Tourisme Ferroviaire de la Brie Champenoise à l'Omois (TFBCO), est l'initiateur du projet. Celle-ci a pour but de défendre la culture ferroviaire et d'en préserver son patrimoine historique. La maison garde-barrière se situe à 4km du point de départ de la voie ferrée qui se trouve à la gare de Montmirail (Marne), dont l'association est propriétaire depuis 2015 et dans laquelle elle a créé un musée ferroviaire.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La maison garde-barrière est édifée en 1884 par la Compagnie des Chemins de fer de l'Est dans le cadre de la construction de la voie ferrée n°22². Cette dernière reliait Mezy (Aisne) à Esternay (Marne). A l'origine du projet, il s'agissait de construire une ligne Calais-Méditerranée passant par Amiens et Dijon. Cette ligne, d'intérêt national

fut transformée en ligne d'intérêt local et morcelée en plusieurs tronçons. Elle est mise en service le 25 octobre 1884. Elle a tout d'abord connu une période faste jusqu'en 1914 avant de connaître un premier déclin entre 1914 et 1940. Finalement, la fermeture du service voyageurs intervient, le 4 octobre 1953 entre Mezy et Esternay. Subsiste alors un trafic marchandises, mais le 29 octobre 1970 le tronçon Montmirail-Esternay est déclassé puis déferé. Aujourd'hui il ne reste plus que le tronçon Montmirail - Mezy (25,870 km).

◆ ◆ LA MOBILISATION

Le projet de valorisation de cet édifice a deux objectifs distincts. Tout d'abord sauvegarder la maison pour que celle-ci devienne un modèle de maison de garde-barrière telle qu'elle était à l'époque de la Compagnie des chemins de fer de l'Est. Puis de l'utiliser pour créer un musée ferroviaire en complément de celui de la gare de Montmirail, avec l'organisation de visites guidées lors des circulations du train touristique PICASSO.

Montant des travaux	131 720 € TTC
Objectif de collecte	80 000 €
Début des travaux	Juillet 2022

Crédit photos © Association Tourisme Ferroviaire de la Brie Champenoise à l'Omois / Fondation du patrimoine



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la maison garde-barrière à Dhuy et Morin en Brie

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/78878

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
la maison garde-barrière à Dhuy et Morin en Brie

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre